



COMMUNIQUÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du SAFIP CGT Guadeloupe

*A l'attention de Monsieur le Directeur Régional des Finances publiques de la Guadeloupe,
Saint-Barthélemy et Saint-Martin*

Objet : Panne de l'application HÉLIOS : demande d'information et de mesures immédiates

Monsieur le Directeur régional,

Depuis le jeudi 5 février 2026, l'application HÉLIOS est hors service. Cette indisponibilité totale, qui dure désormais depuis plusieurs jours, met en grande difficulté de nombreux services, en particulier les Services de Gestion Comptable, et empêche les agents d'exercer normalement leurs missions quotidiennes.

À ce jour, les informations qui circulent sont floues, contradictoires et sources d'inquiétude :

- Un « rétablissement progressif » aurait été évoqué pour le 12 février,
- Sur le terrain, certaines informations parlent du 10 février, d'autres du 16 février, et d'autres encore d'une échéance repoussée au 25 février 2026,
- En réalité, personne ne dispose d'une information fiable, claire et officielle sur le calendrier de retour à la normale.

Dans le même temps, aucune mesure concrète n'a été portée à la connaissance des services :

- Pas de consignes claires et harmonisées,
- Pas de plan de continuité d'activité clairement identifié,
- Pas de communication rassurante et régulière à destination des agents,
- Et une incertitude permanente, tant pour les services que pour les usagers.

Cette situation est inacceptable. Les agents ne peuvent pas assurer correctement leurs missions sans outils fonctionnels, et encore moins dans un climat d'improvisation et de silence institutionnel.

Nous demandons solennellement :

- Une information transparente, fiable et actualisée sur l'état réel de l'application HÉLIOS,
 - Un calendrier clair et crédible de rétablissement,
- Des mesures immédiates d'accompagnement pour les services et les agents impactés,
- Une prise de responsabilité claire de la direction face aux difficultés rencontrées sur le terrain, en premier lieu, une communication auprès des ordonnateurs. Ce n'est pas aux comptables des SGC d'être en première ligne sur une telle affaire.

Au regard du caractère exceptionnel de la situation, il apparaît également nécessaire que les agents soient placés, selon les cas, en télétravail ou en autorisation d'absence, tant que les conditions normales de travail ne peuvent être garanties.

Les agents des Finances publiques de Guadeloupe méritent mieux que le flou, l'attente et le silence. Ils attendent des réponses, des décisions et une communication à la hauteur des enjeux.

Le Secrétaire Général
Syndicat des Agent.e.s des Finances Publiques
CGT de Guadeloupe
Bertin CHENILCO